

RCS : SAINTES  
Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00661  
Numéro SIREN : 790 030 050  
Nom ou dénomination : TRANSPPOST OCEAN

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2023 sous le numéro de dépôt 5335



**Greffe du tribunal de commerce de Saintes**

Cours National - Palais de Justice, CS 30328, 17108 Saintes cedex

09:00 - 12:00, 14:00 - 16:30

Téléphone : 05 46 93 01 02

www.greffe-tc-saintes.fr - www.infogreffe.fr

**EXTRA/MCU/2012 B 00661**

**Cabinet BASSANT LANGLET ET ASSOCIES**

**72 BIS RUE SAINT-PALLAIS**

**17100 SAINTES**

**Nos références : MCU/2012 B 00661**

**RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT**

**(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)**

**CONCERNANT :**

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : TRANSPOST OCEAN

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

14 RUE DES MARRONNIERS  
17600 PISANY

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 790030050 R.C.S Saintes

Le greffier soussigné constate le 27/09/2023 le dépôt, arrivé au greffe le 22/09/2023, enregistré sous le numéro 2023/5335, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2022

Récépissé délivré le 27/09/2023

Le greffier

Maître Marc BINNIÉ



Déposé le 22/09/2023  
N° RCS 2012B 601  
N° de dépôt 5335

TRANSPPOST OCEAN

Société par actions simplifiée au capital de 500.000 euros  
Siège social : 14 Rue des Marronniers, 17600 PISANY  
RCS SAINTES 790 030 050

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

**DEUXIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 174 892,40 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	174 892,40 €
A titre de dividendes	174 892,40 €
Soit 3,50 euros par action	

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 17 489,24 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 157 403,16 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour. L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

65

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

**Exercice clos le 31 décembre 2019 :**

- 356 000,00 euros, soit 7,12 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 356 000,00 euros

**Exercice clos le 31 décembre 2020 :**

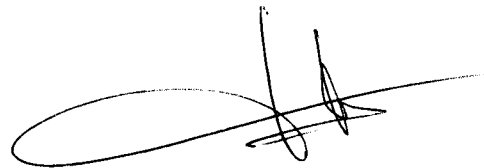
- 272 000,00 euros, soit 5,44 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 27 200,00 euros
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 244 800,00 euros

**Exercice clos le 31 décembre 2021 :** Néant

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1<sup>er</sup> juin 2023**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a smaller, more intricate scribble.

# Comptes annuels

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

## SAS TRANSPST OCEAN

14 rue des Marronniers

17600 PISANY

APE : 4941A-

Siret : 79003005000039

copie  
certifiée  
conforme



## CABINET BASSANT LANGLET ET ASSOCIÉS

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Nouvelle Aquitaine  
Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale Ouest Atlantique  
72 Bis Rue Saint-Palais

17100 SAINTES

Tel. 0546920011

Fax. 0546927185

Email : [contact@cabinet-bassant.fr](mailto:contact@cabinet-bassant.fr)

## Sommaire

<b>Etats de synthèse</b>	<b>3</b>
Bilan	4
Compte de Résultat	6
<b>Annexe</b>	<b>7</b>



**Comptes annuels**

**2022**

**Période du 01/01/2022 au 31/12/2022**

**Etats de synthèse**

## Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	36 404	27 554	8 850	15 928
Fonds commercial	1 353 133		1 353 133	1 353 133
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	15 995	15 995		716
Constructions	62 721	57 144	5 577	7 848
Installations techniques, matériel et outilla	139 930	92 449	47 481	71 063
Autres immobilisations corporelles	253 132	194 696	58 436	27 961
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	55 726		55 726	55 726
Autres titres immobilisés	244		244	244
Autres immobilisations financières	170 819		170 819	162 589
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 088 103</b>	<b>387 838</b>	<b>1 700 266</b>	<b>1 695 208</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.	54 744		54 744	98 405
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	2 358 822		2 358 822	2 265 267
Fournisseurs débiteurs	9 424		9 424	12 578
Personnel				2 061
Etat, Impôts sur les bénéfices	20 569		20 569	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	257 031		257 031	222 444
Autres créances	3 308 165		3 308 165	2 993 051
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur comman	86		86	
Disponibilités	1 123 575		1 123 575	1 342 123
Charges constatées d'avance	7 131		7 131	1 497
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 139 548</b>		<b>7 139 548</b>	<b>6 937 426</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>9 227 651</b>	<b>387 838</b>	<b>8 839 813</b>	<b>8 632 634</b>

## Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	500 000	500 000
Réserve légale	50 000	50 000
Autres réserves	2 545 237	827 450
Résultat de l'exercice	174 892	1 717 787
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 270 129</b>	<b>3 095 237</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	257 906	111 696
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>257 906</b>	<b>111 696</b>
<b>Emprunts</b>	<b>1 397 278</b>	<b>1 929 166</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 397 278	1 929 166
Emprunts et dettes financières diverses	980	980
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 011 903	384 251
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 585 179	1 814 550
<b>Personnel</b>	<b>460 591</b>	<b>404 807</b>
<b>Organismes sociaux</b>	<b>332 549</b>	<b>280 989</b>
<b>Etat, Impôts sur les bénéfices</b>		<b>128 268</b>
<b>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</b>	<b>421 066</b>	<b>453 840</b>
<b>Autres dettes fiscales et sociales</b>	<b>27 187</b>	<b>26 241</b>
Dettes fiscales et sociales	1 241 393	1 294 146
Autres dettes	75 045	2 608
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>5 311 778</b>	<b>5 425 701</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>8 839 813</b>	<b>8 632 634</b>

## Compte de Résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois
<b>PRODUITS</b>		
Ventes de marchandises		51 500
Production vendue	16 876 348	15 857 027
Autres produits	623 012	494 602
<b>Total</b>	<b>17 499 361</b>	<b>16 403 129</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>		
Variation de stock (m/ses)		43 153
Variation de stock (m.p.)	43 660	-43 508
Autres achats & charges externes	11 029 252	10 463 789
<b>Total</b>	<b>11 072 912</b>	<b>10 463 434</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>6 426 449</b>	<b>5 939 695</b>
<b>CHARGES</b>		
Impôts, taxes et vers. assim.	203 752	191 632
Salaires et Traitements	4 997 546	4 653 234
Charges sociales	806 066	705 339
Amortissements et provisions	42 425	44 305
Autres charges	4	24
<b>Total</b>	<b>6 049 791</b>	<b>5 594 534</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>376 657</b>	<b>345 161</b>
Produits financiers	60 189	392 666
Charges financières	23 016	24 064
<b>Résultat financier</b>	<b>37 172</b>	<b>368 601</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>413 830</b>	<b>713 762</b>
Produits exceptionnels	53 194	2 139 670
Charges exceptionnelles	188 302	1 002 171
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-135 108</b>	<b>1 137 499</b>
Impôts sur les bénéfices	103 829	133 474
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>174 892</b>	<b>1 717 787</b>

**Comptes annuels**

**2022**

**Période du 01/01/2022 au 31/12/2022**

**Annexe**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TRANSPORT OCEAN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 8 839 813 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 174 892 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Aménagements des terrains : 50 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans

## Règles et méthodes comptables

- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)



## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

Provision pour risque de 62220 € sur le versement de la participation 2022 et de 83990 € sur le contrôle fiscal en cours.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 353 133			1 353 133
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 404			36 404
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 389 537</b>			<b>1 389 537</b>
- Terrains	15 995			15 995
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	62 721			62 721
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	172 741	15 779	48 590	139 930
- Installations générales, agencements aménagement divers	48 942	40 129		89 071
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	164 061			164 061
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>464 460</b>	<b>55 908</b>	<b>48 590</b>	<b>471 778</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	55 726			55 726
- Autres titres immobilisés	244			244
- Prêts et autres immobilisations financières	162 589	8 230		170 819
<b>Immobilisations financières</b>	<b>218 558</b>	<b>8 230</b>		<b>226 788</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 072 555</b>	<b>64 138</b>	<b>48 590</b>	<b>2 088 103</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations incorporelles

#### Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	1 353 132
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>1 353 133</b>

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 477	7 077		27 554
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>20 477</b>	<b>7 077</b>		<b>27 554</b>
- Terrains	15 278	716		15 995
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	54 873	2 271		57 144
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	101 678	22 706	31 934	92 449
- Installations générales, agencements aménagements divers	25 538	5 807		31 345
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	159 504	3 848		163 352
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>356 871</b>	<b>35 347</b>	<b>31 934</b>	<b>360 284</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>377 347</b>	<b>42 425</b>	<b>31 934</b>	<b>387 838</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 131 961 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	170 819		170 819
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 358 822	2 358 822	
Autres	3 595 189	3 595 189	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 131	7 131	
<b>Total</b>	<b>6 131 961</b>	<b>5 961 142</b>	<b>170 819</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	29 334
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	13 007
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	86 255
<b>Total</b>	<b>128 596</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 500 000,00 EURO décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 EURO.

### Provisions

### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	111 696	146 210			257 906
<b>Total</b>	<b>111 696</b>	<b>146 210</b>			<b>257 906</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		146 210			



## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 311 778 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 397 278	468 182	929 096	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	980	980		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 585 179	1 585 179		
Dettes fiscales et sociales	1 241 393	1 241 393		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 086 948	1 086 948		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>5 311 778</b>	<b>4 382 682</b>	<b>929 096</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	531 655			
(**) Dont envers les associés	1 011 903			

## Notes sur le bilan

### Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	620 498	620 498	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Total</b>	<b>620 498</b>	<b>620 498</b>	

Nantissement auprès de la Caisse d'Epargne pour 250 actions de la Société DUPIN

Caution JPLM pour 210 677 €

### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	11 718
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	521
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	278 716
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	53 202
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	44 919
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	9 044
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	19 399
TAXE APPRENTISSAGE CAP	463
FORMATION CAP	3 437
CLIENTS - RRR À ACCORDER	68 050
<b>Total</b>	<b>489 469</b>

## Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	7 131		
<b>Total</b>	<b>7 131</b>		

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 173 personnes.

Effectif moyen 2021 : 172 salariés

### Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

## TRANSPOST OCEAN

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 500.000 €uros

14 Rue des Marronniers  
17600 PISANY



### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 Décembre 2022

copie  
certifiée  
conforme

Siège social :  
125, avenue Gambetta  
17103 SAINTES cedex  
Tél. : 05 46 93 70 91

Autres établissements : 17, boulevard de Bretagne - 16000 Angoulême - Tél. : 05 45 69 19 19  
13, rue Vernier - 75017 Paris - Tél. : 01 43 12 80 00

SARL au capital de 7 622 euros  
Siren 343 679 171 RCS Saintes - TVA FR 813 436 791 71

Membre indépendant de Walter France - Membre indépendant d'Allinial Global International - Membre de la CRCC de Poitiers

## TRANSPPOST OCEAN

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 500.000 Euros

14 Rue des Marronniers  
17600 PISANY



### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

#### SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 Décembre 2022

A l'assemblée générale de la société TRANSPPOST OCEAN,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRANSPPOST OCEAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Siège social :  
125, avenue Gambetta  
17103 SAINTES cedex  
Tél. : 05 46 93 70 91

Autres établissements : 17, boulevard de Bretagne - 16000 Angoulême - Tél. : 05 45 69 19 19  
13, rue Vernier - 75017 Paris - Tél. : 01 43 12 80 00

SARL au capital de 7 622 euros

Siren 343 679 171 RCS Saintes – TVA FR 813 436 791 71

Membre indépendant de Walter France – Membre indépendant d'Allinial Global International – Membre de la CRCC de Poitiers

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823- 9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués tels que décrits dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous vous informons que les informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

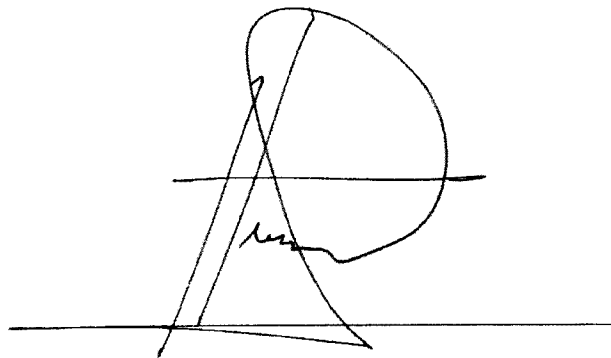
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saintes, le 26 mai 2023



**Pour la SARL SCORE,  
Jérôme PERNOT  
Commissaire aux comptes**

## Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	36 404	27 554	8 850	15 928
Fonds commercial	1 353 133		1 353 133	1 353 133
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	15 995	15 995		716
Constructions	62 721	57 144	5 577	7 848
Installations techniques, matériel et outilla	139 930	92 449	47 481	71 063
Autres immobilisations corporelles	253 132	194 696	58 436	27 961
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	55 726		55 726	55 726
Autres titres immobilisés	244		244	244
Autres immobilisations financières	170 819		170 819	162 589
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.	54 744		54 744	98 405
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	2 358 822		2 358 822	2 265 267
Fournisseurs débiteurs	9 424		9 424	12 578
Personnel				2 061
Etat, Impôts sur les bénéfices	20 569		20 569	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	257 031		257 031	222 444
Autres créances	3 308 165		3 308 165	2 993 051
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur comman	86		86	
Disponibilités	1 123 575		1 123 575	1 342 123
Charges constatées d'avance	7 131		7 131	1 497
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>9 227 651</b>	<b>387 838</b>	<b>8 839 813</b>	<b>8 632 634</b>

## Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	500 000	500 000
Réserve légale	50 000	50 000
Autres réserves	2 545 237	827 450
Provisions pour risques	257 906	111 696
<b>Emprunts</b>	1 397 278	1 929 166
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 397 278	1 929 166
Emprunts et dettes financières diverses	980	980
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 011 903	384 251
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 585 179	1 814 550
<b>Personnel</b>	460 591	404 807
<b>Organismes sociaux</b>	332 549	280 989
<b>Etat, Impôts sur les bénéfices</b>		128 268
<b>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</b>	421 066	453 840
<b>Autres dettes fiscales et sociales</b>	27 187	26 241
Dettes fiscales et sociales	1 241 393	1 294 146
Autres dettes	75 045	2 608
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>8 839 813</b>	<b>8 632 634</b>

## Compte de Résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois
<b>PRODUITS</b>		
Ventes de marchandises		51 500
Production vendue	16 876 348	15 857 027
Autres produits	623 012	494 602
<b>Total</b>	<b>17 499 361</b>	<b>16 403 129</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>		
Variation de stock (m/ses)		43 153
Variation de stock (m.p.)	43 660	-43 508
Autres achats & charges externes	11 029 252	10 463 789
<b>Total</b>	<b>11 072 912</b>	<b>10 463 434</b>
<b>CHARGES</b>		
Impôts, taxes et vers. assim.	203 752	191 632
Salaires et Traitements	4 997 546	4 653 234
Charges sociales	806 066	705 339
Amortissements et provisions	42 425	44 305
Autres charges	4	24
<b>Total</b>	<b>6 049 791</b>	<b>5 594 534</b>
Produits financiers	60 189	392 666
Charges financières	23 016	24 064
<b>Résultat financier</b>	<b>37 172</b>	<b>368 601</b>
Produits exceptionnels	53 194	2 139 670
Charges exceptionnelles	188 302	1 002 171
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-135 108</b>	<b>1 137 499</b>
Impôts sur les bénéfices	103 829	133 474
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>174 892</b>	<b>1 717 787</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TRANSPST OCEAN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 8 839 813 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 174 892 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Aménagements des terrains : 50 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %

## Règles et méthodes comptables

- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

Provision pour risque de 62220 € sur le versement de la participation 2022 et de 83990 € sur le contrôle fiscal en cours.

## Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 353 133			1 353 133
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 404			36 404
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 389 537</b>			<b>1 389 537</b>
- Terrains	15 995			15 995
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	62 721			62 721
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	172 741	15 779	48 590	139 930
- Installations générales, agencements aménagement divers	48 942	40 129		89 071
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	164 061			164 061
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>464 460</b>	<b>55 908</b>	<b>48 590</b>	<b>471 778</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	55 726			55 726
- Autres titres immobilisés	244			244
- Prêts et autres immobilisations financières	162 589	8 230		170 819
<b>Immobilisations financières</b>	<b>218 558</b>	<b>8 230</b>		<b>226 788</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 072 555</b>	<b>64 138</b>	<b>48 590</b>	<b>2 088 103</b>

## Notes sur le bilan

## Immobilisations incorporelles

## Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	1 353 132
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>1 353 133</b>

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 477	7 077		27 554
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>20 477</b>	<b>7 077</b>		<b>27 554</b>
- Terrains	15 278	716		15 995
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	54 873	2 271		57 144
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	101 678	22 706	31 934	92 449
- Installations générales, agencements aménagements divers	25 538	5 807		31 345
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	159 504	3 848		163 352
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>356 871</b>	<b>35 347</b>	<b>31 934</b>	<b>360 284</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>377 347</b>	<b>42 425</b>	<b>31 934</b>	<b>387 838</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 131 961 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	170 819		170 819
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 358 822	2 358 822	
Autres	3 595 189	3 595 189	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 131	7 131	
<b>Total</b>	<b>6 131 961</b>	<b>5 961 142</b>	<b>170 819</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	29 334
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	13 007
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	86 255
<b>Total</b>	<b>128 596</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 500 000,00 EURO décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 EURO.

### Provisions

### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	111 696	146 210			257 906
<b>Total</b>	<b>111 696</b>	<b>146 210</b>			<b>257 906</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		146 210			

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 311 778 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 397 278	468 182	929 096	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	980	980		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 585 179	1 585 179		
Dettes fiscales et sociales	1 241 393	1 241 393		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 086 948	1 086 948		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>5 311 778</b>	<b>4 382 682</b>	<b>929 096</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	531 655			
(**) Dont envers les associés	1 011 903			

## Notes sur le bilan

## Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	620 498	620 498	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Total</b>	<b>620 498</b>	<b>620 498</b>	

Nantissement auprès de la Caisse d'Epargne pour 250 actions de la Société DUPIN

Caution JPLM pour 210 677 €

## Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	11 718
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	521
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	278 716
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	53 202
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	44 919
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	9 044
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	19 399
TAXE APPRENTISSAGE CAP	463
FORMATION CAP	3 437
CLIENTS - RRR À ACCORDER	68 050
<b>Total</b>	<b>489 469</b>

**Notes sur le bilan**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	7 131		
<b>Total</b>	<b>7 131</b>		

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 173 personnes.

Effectif moyen 2021 : 172 salariés

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 124 081 EURO